COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le vendredi 30 octobre 2026 – 14h

Plan de relance agricole : la filière viticole demande des moyens concrets pour investir, se moderniser et s'adapter

À l'issue d'un échange ce jeudi 29 octobre avec la ministre de l'Agriculture, Annie Genevard, les représentants de la filière viticole saluent le futur plan de relance de l'agriculture, doté de 500 à 700 millions d'euros. Dans un contexte économique durablement dégradé, marqué par le recul des marchés et la multiplication des aléas climatiques, la filière appelle à une mobilisation rapide de ces financements pour accompagner les investissements indispensables à sa compétitivité et à son adaptation au changement climatique.

Au cours d'un échange constructif avec la ministre de l'Agriculture, les représentants professionnels ont rappelé la nécessité de donner de nouvelles perspectives aux entreprises et aux territoires viticoles. Avec une récolte historiquement faible, estimée à près de 35 millions d'hectolitres, des marchés en recul et des exploitations fragilisées, l'enjeu est désormais de préparer l'avenir, tout en poursuivant les mesures d'accompagnement conjoncturelles.

Dans ce contexte, **l'annonce par la ministre d'un plan de relance agricole de 500 à 700 millions d'euros constitue un signal important.** Les professionnels veilleront à ce que la viticulture soit prise en compte dans ce plan, notamment à travers l'ouverture des guichets d'aide à l'équipement et le soutien aux projets d'investissement portés par les entreprises viticoles.

L'adaptation au changement climatique doit constituer une priorité de ces financements. Face à la répétition des sécheresses et des événements climatiques extrêmes, les exploitations doivent pouvoir investir dans la protection physique des vignobles, l'accès à l'eau, la modernisation des équipements et l'évolution des pratiques de production. Ces investissements sont essentiels pour préserver le potentiel de production, maintenir la compétitivité des entreprises et assurer le renouvellement des générations.

PAC : le maintien de l'intervention sectorielle obligatoire est confirmé, le vote du budget à venir.

Les professionnels de la filière ont salué le vote en Comité Spécial de l'Agriculture du maintien du principe d'une enveloppe sectorielle pour la viticulture au sein de la PAC grâce notamment à l'action de la France. Les professionnels ont appelé à un fort soutien de la Ministre lors des réunions qui détermineront le montant de cette enveloppe.

Trésorerie : prolonger les dispositifs et répondre aux difficultés immédiates
Face aux tensions de trésorerie qui fragilisent de nombreuses exploitations et structures, les organisations ont demandé la prolongation en 2027 du dispositif de prêts de restructuration bancaire, qui pourrait trouver sa concrétisation dans la loi de finances pour 2027, ainsi que la mise en place d'une année blanche bancaire pour reporter les échéances de remboursement en fin de tableau d'amortissement et donner de l'oxygène aux entreprises à très court terme.

Accompagner l'organisation de la filière
La Ministre s'est également engagée sur l'accompagnement de la filière sur le volet organisation économique avec l'annonce de la publication d'un décret sur les Organisations de producteurs d'ici la fin de l'année. Elle est également revenue sur le travail d'audit des caves coopératives mis en avant par le rapport du CGAER en début d'année 2026 en annonçant la nomination de fonctionnaires chargés de mission pour accompagner les régions engagées dans ce processus d'audit.

INAO : des moyens préservés pour accélérer l'adaptation des signes de qualité.
Les représentants de la viticulture saluent par ailleurs le maintien du budget de l'INAO pour 2027, sous réserve des débats budgétaires à venir. Cette décision est essentielle pour poursuivre et accélérer les travaux d'évolution des cahiers des charges des signes officiels d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO).

Accélération de l'adaptation variétale, généralisation du volume complémentaire individuel (VCI), évolution des règles d'irrigation : autant de chantiers qui doivent permettre à l'ensemble des vignobles sous SIQO de répondre aux nouvelles réalités climatiques et économiques.

Cuivre : une solution indispensable avant la prochaine campagne phytosanitaire
La filière a également rappelé l'urgence de faire aboutir les travaux engagés sur l'utilisation du cuivre en viticulture. La plateforme technique cuivre se réunira le 3 novembre prochain pour échanger sur le nouveau cadre de dépôt des dossiers d'homologation par les firmes. Les représentant professionnels appellent une solution opérationnelle avant le démarrage de la prochaine campagne phytosanitaire, afin de garantir aux viticulteurs la visibilité nécessaire à la protection de leurs cultures.

Œnotourisme et communication : revoir le cadre pour permettre la valorisation du patrimoine viticole.
Enfin, les représentants de la filière ont rappelé que la lutte contre l'abus d'alcool doit demeurer une priorité des politiques de santé publique. Cette nécessaire politique de prévention doit s'accompagner d'une évolution du cadre réglementaire de la communication sur le vin, afin de permettre notamment la promotion de l'œnotourisme, véritable levier de développement économique et de valorisation du patrimoine viticole français. La filière appelle ainsi le Gouvernement à trouver un juste équilibre entre la prévention des consommations excessives et la possibilité de communiquer sur la richesse culturelle, touristique et territoriale de la viticulture.

Pour les représentants de la viticulture, l'urgence est désormais de passer des engagements aux réalisations. Le plan de relance doit permettre à toutes les filières agricoles, y compris la viticulture, de

préparer leur avenir. Donner aux entreprises les moyens d'investir, accélérer l'adaptation des règles de production et garantir un cadre réglementaire lisible sont autant de conditions indispensables pour préserver la place du vignoble français dans les territoires et sur les marchés.

« *Le plan de relance annoncé par la ministre de l'Agriculture doit être l'occasion de donner un nouvel élan à la viticulture française. Face aux difficultés économiques et aux défis climatiques, nos entreprises ont besoin de perspectives et de moyens concrets pour investir, se moderniser et s'adapter. Préparer l'avenir suppose aussi de répondre aux urgences de trésorerie que rencontrent aujourd'hui les opérateurs de la filière. Nous serons particulièrement vigilants à ce que la viticulture trouve toute sa place dans ces financements, conjoncturels comme d'investissement, et à ce que les engagements pris se traduisent rapidement en mesures opérationnelles. C'est une condition essentielle pour préserver la compétitivité de nos exploitations, l'avenir de nos vignobles et le dynamisme de nos territoires* » affirment, unanimes, les représentants de la filière viticole présents.

Contacts presse

- **CNAOC** – Maison des vignerons : Raphaël FATTIER – 07 72 51 63 54 – r.fattier@cnaoc.org
- **VCF** - La Coopération Agricole – Vignerons Coopérateurs : Anne HALLER – 06 75 09 24 28 - ahaller@lacoopagri.coop
- **Vignerons Indépendants de France** : Audrey MONSEGU - 01 53 66 32 97 - a.monsegu@vigneron-independant.com
- **VinIGP** - Confédération des Vins IGP - Christelle JACQUEMOT - 01 40 20 93 80 - vinigp@vinigp.fr
- **CNIV** – Comité National des Interprofessions des Vins à appellation d'origine et à indication géographique – Didier DELZESCAUX – 01.53.29.92.80 - dd@cniv.asso.fr
- **Vin & Société** – Patrick CHASTEL 06 35 47 12 36 - patrick.chastel@comfluence.fr